



**SECTEUR FEMMES**

**Aux syndicats nationaux  
aux membres  
du secteur femmes**

# Convocation

Les Lilas le 7 avril 2015

Application du droit syndical dans la Fonction Publique d'Etat  
(autorisation spéciale d'absence – articles 12 et 13 du décret 82-447 du 28-05-1982)  
Fonction Publique territoriale (ASA – articles 12 et 13 du décret n°85-397 du 3 avril 1985)  
L'autorisation spéciale d'absence porte, outre la durée de la réunion statutaire elle-même,  
sur les délais de route nécessaires pour s'y rendre.

*Nom :*

*Prénom :*

Cher-e Camarade,

Tu es invité-e à la réunion du secteur femmes de la FSU

**JEUDI 18 JUIN  
De 9H30 à 16H30  
au siège de la FSU  
104 Rue Romain Rolland  
93260 LES LILAS  
(métro Mairie des Lilas)**

A l'ordre du jour

- Préparation du congrès fédéral

Bien cordialement,

Le collectif d'animation  
du secteur

